



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2022

N°2022-11-05

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de Réunion sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme BEAL Marie-Line, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. THINARD Franck

**NOMBRE DE
MEMBRES**

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 09

Contre : 0

Procuration(s) : Mme LEROY Nadine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Pierre DUBOST

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Valérie SENDRA

Date de convocation
16/11/2022

MODIFICATION CONTRAT DE TRAVAIL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour être au plus près des besoins réels actuels de la commune et en accord avec notre employée, il souhaite demander la réduction du nombres d'heures du contrat de travail de Madame Cassandra REY.

Il explique qu'actuellement la durée hebdomadaire de son contrat est de 17, 25 heures et qu'il serait envisager un contrat pour une durée de 15 heures par semaine.

Après délibération, les élus acceptent de modifier le contrat de travail de Madame Cassandra REY et autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

La Secrétaire de Séance
Valérie SENDRA

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....0.1.DEC.2022..... numériquement